Nations Unies S/PV.4049



Conseil de sécurité

Provisoire

Cinquante-quatrième année

4049e séance

Mercredi 29 septembre 1999, à 11 heures

New York

Président :	M. Kok	(Pays-Bas)
Membres :	Argentine	M. Petrella
	Bahreïn	M. Al-Dosari
	Brésil	M. Fonseca
	Canada	M. Axworthy
	Chine	M. Qin Huasun
	États-Unis d'Amérique	M. Holbrooke
	Fédération de Russie	M. Lavrov
	France	M. Dejammet
	Gabon	M. Ping
	Gambie	M. Jobe
	Malaisie	M. Kamal
	Namibie	M. Andjaba
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Hain
	Slovénie	M. Türk

Ordre du jour

La situation en Afrique

Rapport d'étape sur l'application des recommandations figurant dans le rapport sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (S/1999/1008)

99-85951 (F)

La séance est ouverte à 11 h 20.

Souhaits de bienvenue aux Ministres des affaires étrangères

Le Président (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord saluer la présence à la table du Conseil des Ministres des affaires étrangères du Canada, du Gabon et de la Gambie, et du Ministre adjoint des affaires étrangères et du Commonwealth du Royaume-Uni. Je voudrais également saluer la présence aujourd'hui d'autres ministres dans la salle du Conseil. Leur présence témoigne de l'importance que revêt la question dont nous allons débattre.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afrique

Rapport d'étape sur l'application des recommandations figurant dans le rapport sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (S/1999/1008)

Le Président (*parle en anglais*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Afrique du Sud, de l'Algérie, de l'Australie, de la Belgique, de Cuba, de Djibouti, de l'Égypte, des Émirats arabes unis, de la Finlande, de l'Inde, de l'Indonésie, de la Jamahiriya arabe libyenne, du Japon, du Malawi, du Maroc, du Mozambique, de la Norvège, des Philippines, du Portugal, de la République démocratique du Congo, de la République de Corée, de la République-Unie de Tanzanie, du Rwanda, du Sénégal, de la Slovaquie, du Soudan, du Swaziland, du Togo, de l'Ukraine, de l'Uruguay, du Yémen et de la Zambie, des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objections, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Kumalo (Afrique du Sud), M. Baali (Algérie), M. Downer (Australie), M. Adam (Belgique), M. Rodríguez Parrilla (Cuba), M. Olhaye (Djibouti), M. Aboul Gheit (Égypte), M. Samhan (Émirats arabes unis), Mme Korpi (Finlande), Mme Raje (Inde), M. Wibisono (Indonésie), M. Dorda (Jamahiriya arabe libyenne), M. Takasu (Japon), M. Mpinganjira (Malawi), M. Snoussi (Maroc), M. Simaõ (Mozambique), Mme Johnson (Norvège), M. Siazon (Philippines), M. Gama (Portugal), M. Ndombasi (République démocratique du Congo), M. Lee See-young (République de Corée), M. Kikwete (République-Unie de Tanzanie), M. Iyamuremye (Rwanda), M. Baudin (Sénégal), M. Chlebo (Slovaquie), M. Ismail (Soudan), M. Dlamini (Swaziland), M. Koffigoh (Togo), M. Tarasyuk (Ukraine), M. Pérez-Otermin (Uruguay), M. Ba-Jammal (Yémen) et M. Kasanda (Zambie) occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

Invitation à M. Salim Ahmed Salim, Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, j'invite S. E. M. Salim Ahmed Salim, Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine, à prendre place à la table du Conseil.

Sur l'invitation du Président, M. Salim Ahmed Salim, Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine, prend place à la table du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Je propose d'interrompre la séance à 13 h 15 pour reprendre ensuite à 15 h 15. La séance de cet après-midi sera levée à 18 h 15, mais comme nous aurons probablement encore un nombre élevé d'orateurs inscrits sur la liste à ce moment-là, je propose que nous reprenions notre débat demain matin à 10 heures précises.

S'il n'y a pas d'objections, je considérerai que ce programme de travail est accepté.

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/1999/1008, qui contient le rapport d'étape du Secrétaire général sur l'application des recommandations figurant dans

le rapport sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique.

Je donne la parole au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, S. E. M. Kofi Annan.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Il y a près de deux ans et demi, j'ai présenté au Conseil de sécurité un rapport sur l'une des questions les plus pressantes de notre temps : comment parvenir à un développement et à une paix durables en Afrique.

J'ai vu un signe d'encouragement dans le retentissement qu'a eu ce rapport au sein du système des Nations Unies et ailleurs. Le Conseil de sécurité a constitué un groupe de travail chargé d'examiner les parties du rapport relatives à la paix et la sécurité et a adopté plusieurs résolutions et déclarations importantes à ce sujet. L'Assemblée générale a elle aussi créé un groupe de travail chargé de suivre l'application de mes recommandations. Des instituts de recherche, des universités, des associations et des particuliers se sont joints au débat. Mais, dira-t-on, ce ne sont jamais les propositions et les idées qui ont manqué. Ce dont nous avons besoin, c'est de résultats concrets susceptibles d'améliorer l'existence quotidienne des Africains.

Les membres du Conseil sont saisis de mon rapport de suivi. Aujourd'hui, je voudrais faire quelques observations générales dans l'espoir d'aider le Conseil à examiner ce nouveau rapport et à réfléchir à ce qu'il pourrait faire de plus pour promouvoir la paix et la sécurité en Afrique.

Étant donné l'extraordinaire diversité humaine, culturelle et naturelle de l'Afrique, il n'est pas étonnant que l'examen de la situation de ce continent à la veille du nouveau millénaire révèle une combinaison complexe de réalisations et de problèmes non résolus, de possibilités mises à profit et d'occasions manquées. Il y a des pays où le gouvernement et les groupes rebelles s'obstinent à consacrer de précieuses ressources à des guerres qu'ils ne devraient pas faire. Il y a des pays où des pans entiers de l'économie dépendent de la perpétuation de la guerre; où le pouvoir politique a été obtenu par des moyens violents, non démocratiques; où l'exercice pernicieux du pouvoir dépouille les habitants des moyens de pourvoir à leurs besoins fondamentaux; où le silence qui entoure le problème du sida ne fait qu'aggraver l'épidémie; où la corruption paralyse la croissance économique; où l'énorme fardeau de la dette, les obstacles aux échanges et la diminution de l'aide internationale font qu'il est extrêmement difficile de ne pas se retrouver toujours plus en marge de l'économie mondiale.

En bref, il y a des pays où la perception répandue d'une Afrique perpétuellement en crise n'est pas seulement une image, mais la triste et douloureuse réalité. Mais il y a aussi des pays, plus nombreux qu'on ne l'imagine, où l'on peut constater des améliorations spectaculaires. De nombreux pays africains libéralisent les échanges, lèvent le contrôle des changes, privatisent des entreprises d'État moribondes, mettent en place des réseaux de télécommunications et réforment l'appareil juridique. L'Afrique possède des ressources en terre et en main-d'oeuvre attrayantes pour les investisseurs étrangers. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a récemment publié une étude montrant que l'Afrique était, de toutes les régions du monde, celle qui offrait aux sociétés américaines et japonaises les investissements les plus rentables.

Les Africains prennent en charge leur destin politique et sont prêts à reconnaître leurs erreurs passées. La majorité des Africains vivent désormais sous des régimes démocratiques. L'Afrique du Sud vient d'organiser une deuxième élection présidentielle paisible et démocratique, et le Mozambique organisera lui aussi, le mois prochain, sa seconde élection présidentielle. Le retour à un régime civil démocratique au Nigéria a transformé les perspectives de ce pays. Le Libéria et le Mali ont procédé à la destruction d'un grand nombre d'armes légères. L'Algérie a pris des mesures importantes pour venir à bout de la guerre civile qui a si longtemps paralysé son développement et a causé tant de souffrances.

Cette année, au Sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) à Alger, les dirigeants africains ont clairement laissé entendre que les dirigeants arrivés au pouvoir par des moyens non constitutionnels ne devaient plus s'attendre à être reçus comme des égaux dans une assemblée de chefs d'État élus. C'est un changement bienvenu. Je sais que le jour viendra où l'Assemblée générale des Nations Unies appliquera des critères aussi stricts à tous ses membres.

Mais tant que l'Afrique ne sera pas venue à bout de ses conflits, les progrès resteront précaires, même dans les pays éloignés du théâtre des hostilités. Rares sont les pays africains où les ressources naturelles sont si abondantes qu'en Angola et où, pourtant, la population est si misérable. Or, les belligérants persistent à se battre, quand ils auraient dû comprendre depuis longtemps qu'il n'y a pas de solution militaire possible.

Le peuple soudanais, lui aussi, souffre trop depuis trop longtemps; pourtant, rien n'indique que ses épreuves tou-

chent à leur fin. L'Éthiopie et l'Érythrée ont laissé de nouveaux différends mettre une fin brutale à un nouveau chapitre prometteur de leur histoire. Nous devons absolument garantir l'accès des secours humanitaires aux victimes de ces crises. Mais aucune intervention humanitaire ne saurait nous dispenser de l'engagement politique et militaire requis des pays d'Afrique et de la communauté internationale pour instaurer la stabilité et s'attaquer aux causes profondes des conflits.

Le cas de la Sierra Leone montre bien que les Africains peuvent prendre en main le règlement d'un conflit. La Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest a envoyé des soldats de la paix dans le pays et a patiemment aidé à conclure l'Accord de Lomé, qui a mis fin au conflit. Cet accord est loin d'être parfait. Mais il répond au réel désir de paix du pays et a permis à celui-ci de prendre un nouveau départ après avoir connu des violations des droits de l'homme qui comptent parmi les plus cruelles et les plus odieuses que le monde ait vues ces dernières années.

Une autre initiative de médiation menée par les pays d'Afrique qui a abouti, bien que les résultats soient fragiles, est celle qui a conduit à la signature des Accords de Lusaka pour la paix dans la République démocratique du Congo. La semaine dernière, le Président de la Zambie, M. Chiluba, a présenté au Conseil de sécurité un exposé détaillé de cette action qu'il a menée au nom des pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe.

Il faut à présent que les parties à ces deux accords honorent leurs engagements. L'ONU a facilité l'action diplomatique. La semaine dernière, j'ai proposé au Conseil de déployer dès que possible une mission de maintien de la paix comptant jusqu'à 6 000 hommes. Et maintenant que les premiers officiers de liaison sont arrivés en République démocratique du Congo, j'étudie les autres mesures qui pourraient être prises pour promouvoir la paix dans ce pays.

Je tiens aussi à mentionner la situation en Somalie. Dans le rapport que j'ai présenté au Conseil le mois dernier, j'ai indiqué qu'en tant que pays dépourvu de gouvernement central, la Somalie demeurait un cas unique. Pourtant, dans la plus grande partie du pays, l'anarchie ne règne pas. Certes, dans certaines régions, l'absence d'ordre public a attiré des éléments criminels ou subversifs. Un médecin travaillant pour le Fonds des Nations Unies pour l'enfance a été assassiné récemment et les organismes humanitaires ont provisoirement suspendu leurs activités. Mais dans d'autres régions, les Somaliens, las de la violence et des chefs de guerre qui la fomentent, cherchent la réconciliation. Dans certaines zones du nord-ouest et du nord-est du pays, il règne une relative stabilité et la vie publique s'organise.

La communauté internationale commence à prendre acte de ces progrès. Ceux-ci offrent un exemple que d'autres régions pourront suivre et, s'ils sont encouragés, ils pourraient ouvrir la voie à un processus plus large de réconciliation nationale.

Les membres du Conseil ne seront pas surpris si je leur dis que bien des Africains, se rappelant qu'il n'y a pas eu d'intervention efficace pour mettre fin au génocide au Rwanda, considèrent parfois que le Conseil est indifférent à la détresse de leur continent et suivent de près les débats qu'il consacre à la République démocratique du Congo et à la Sierra Leone.

Ces dernières semaines, les Africains ont vu le Conseil approuver une vaste opération au Kosovo et réagir à la violence qui s'était emparée du Timor oriental. Ils nous ont écoutés, nombre de dirigeants mondiaux et moi-même, saluer, quoique prudemment, l'émergence d'une nouvelle conception de la souveraineté permettant à la communauté internationale d'intervenir plus facilement pour mettre fin à des violations massives et systématiques des droits de l'homme.

Les membres prendront bientôt des décisions concernant les situations que j'ai mentionnées; j'espère qu'ils adopteront alors la perspective la plus large possible. La Sierra Leone et la République démocratique du Congo attendent plus que des palliatifs humanitaires. Chaque crise est unique et doit être traitée comme un cas d'espèce. Mais pour que les Nations Unies, et plus particulièrement le Conseil de sécurité, conservent leur crédibilité et l'adhésion des peuples du monde, il faut absolument que la volonté d'assurer le maintien de la paix, d'offrir une aide humanitaire ou d'intervenir de toute autre façon, s'applique équitablement et systématiquement, quels que soient la région du monde ou le pays concerné.

Qu'il s'agisse des problèmes touchant la paix et la sécurité ou d'autres questions qui y sont intimement liées — développement social, défense de l'environnement, droits de l'homme, ressources humaines — il faut absolument penser en termes de partenariats avec l'Afrique : partenariats avec l'OUA, avec les organisations régionales et sous-régionales, avec les associations de la société civile et avec les individus.

Les pays qui font de bonne foi ce qu'ils peuvent et qui adoptent des politiques sages méritent bien plus de soutien

qu'ils n'en reçoivent actuellement. Lorsque la communauté internationale est décidée à obtenir des résultats, nous avons vu que des changements considérables étaient possibles.

Il n'y a pas d'excuse à l'inaction lorsque l'action est raisonnable et possible. Il est raisonnable, par exemple, de consacrer davantage de moyens à l'aide humanitaire et à la consolidation de la paix après les conflits. Il est raisonnable d'agir avec plus de rapidité et de détermination en ce qui concerne le problème de la dette. Il est raisonnable d'augmenter l'aide publique au développement.

Mais l'argent n'est pas la seule mesure du raisonnable et du possible. Formation, technologie, engagement politique — nombreux sont les domaines qui s'ouvrent au partenariat. Ce qu'il importe de souligner, c'est que si l'Afrique et la communauté internationale conjuguent leurs efforts, elles peuvent donner un nouvel élan décisif à la cause de la paix et du développement en Afrique.

L'«afropessimisme» ne mène nulle part. La «lassitude face aux problèmes de l'Afrique» est un affront à l'idée même d'une communauté internationale responsable. Dans mon rapport de l'an dernier, j'ai affirmé que notre travail avec l'Afrique était à la fois un processus et un partenariat. Quelles que soient les insuffisances, les Africains ont donné des gages multiples et importants de leur soif de paix, d'équilibre et de développement et de leur volonté d'y parvenir. Si nous apportons aujourd'hui une aide réfléchie à ceux qui sont le plus en mesure d'en faire bon usage, nous pouvons aider l'Afrique à prendre un nouveau départ et à se construire un avenir meilleur. Ne manquons pas cette occasion.

Le Président (*parle en anglais*): Je donne maintenant la parole au Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine, S. E. M. Salim Ahmed Salim.

M. Salim (Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais, tout d'abord, vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de septembre, et vous dire combien je suis honoré de prendre de nouveau la parole devant le Conseil de sécurité, au nom de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Nous nous félicitons de l'initiative que vous avez prise de convoquer cette réunion ministérielle sur la situation en Afrique, à la veille de l'an 2000, qui témoigne clairement de l'intérêt que les Pays-Bas continuent de porter à l'Afrique. Je voudrais également exprimer la reconnaissance de l'OUA pour l'appui que votre pays, les Pays-Bas, offre et continue d'offrir à l'Afrique, en particulier dans les domaines du développement économique et dans nos efforts visant à promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité sur notre continent.

Nous sommes heureux que cette initiative coïncide avec la prise de décisions importantes adoptées par les dirigeants africains eux-mêmes — au Sommet d'Alger, en juillet de cette année, puis au Sommet de Syrte (Libye), en septembre — en vue de renforcer la capacité de l'Afrique à relever les défis qui se présentent à elle, tant aux plans continental que mondial. Ces décisions sont notamment liées à la détermination de l'Afrique et à ses efforts résolus de faire de l'année 2000 une année de paix et de stabilité sur notre continent.

Nous sommes résolus à passer d'une ère de résolution des conflits à une ère de sécurité et de stabilité; et d'une ère de stagnation économique à une ère de plus grande intégration des économies africaines et de développement économique. Ce faisant, nous engagerons le processus qui consiste à mettre fin à la pléthore actuelle de conflits qui continuent de frustrer les aspirations et les attentes de l'Afrique, afin de créer de meilleures conditions pour le bien-être des populations africaines.

Je considère la présente session comme une session de suivi, premièrement, de la séance ministérielle du Conseil de sécurité du 25 septembre 1997 sur la situation en Afrique et, deuxièmement, du débat de l'an passé sur le rapport du Secrétaire général sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (S/1998/318). La présente initiative, par conséquent, constitue l'expression de l'intérêt que la communauté internationale continue de porter à l'Afrique et de sa préoccupation des conflits qui continuent de causer d'immenses souffrances à nos populations et de détruire vies et biens, sans parler de leurs graves répercussions sur le développement socioéconomique de notre continent.

Il y a deux ans, lorsque j'ai pris la parole à la séance ministérielle du Conseil de sécurité sur la situation en Afrique, j'avais attiré l'attention du Conseil sur les nombreux problèmes que connaît le continent africain et sur les défis que ceux-ci ont posés et continuent de poser à nos populations et à nos dirigeants. Les questions de la démocratisation, de la bonne gouvernance, de l'obligation redditionnelle, du respect des droits de l'homme, ainsi que de la primauté du droit continuent de préoccuper les gouvernements et les peuples africains. Les débats particulièrement francs et libres d'intentions suspectes qui se sont tenus à Alger sur ces questions et, en particulier, la décision de ne pas accepter au sein de l'OUA, à partir du prochain Som-

met, ceux qui usurpent le pouvoir en renversant des gouvernements régulièrement élus, témoignent de la détermination et du sérieux avec lesquels l'Afrique considère ces questions.

Alors que nous revenons sur la situation en Afrique après notre dernier débat sur le sujet, je voudrais rendre un hommage mérité au Secrétaire général de l'ONU et à son rapport d'étape éclairant dont nous sommes saisis aujourd'hui. Nous notons, à cet égard, le rôle important du Conseil de sécurité, de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, en particulier pour ce qui est de l'approche globale qu'ils ont adoptée dans la mise en oeuvre des recommandations importantes du rapport du Secrétaire général.

À l'OUA, nous accordons aussi beaucoup d'importance à une coopération accrue entre l'OUA et l'ONU, convaincus que nous sommes que le partenariat entre les deux institutions les renforce mutuellement.

Depuis la dernière session ministérielle sur la situation en Afrique, plusieurs faits nouveaux d'importance vers un règlement pacifique des conflits sur le continent sont intervenus. La signature d'un accord de cessez-le-feu en République démocratique du Congo (S/1999/815) et de l'Accord de paix de Lomé (S/1999/777) sur le processus de paix en Sierra Leone sont à cet égard particulièrement dignes d'être notés. Nous saluons ainsi la proposition récente du Secrétaire général de l'ONU tendant à déployer en Sierra Leone une force des Nations Unies composée de 6 000 hommes et la réponse positive faite à cette proposition par le Conseil de sécurité dans la résolution actuellement à l'examen. Nous pensons que l'envoi d'une telle force contribuera à stabiliser la situation et facilitera la mise en oeuvre de l'Accord de paix de Lomé. Il convient également de souligner ici la nécessité urgente de fournir au Gouvernement et au peuple sierra-léonais l'assistance humanitaire ainsi que l'aide au relèvement et à la reconstruction dont ils ont tant besoin.

À l'heure où nous nous réunissons aujourd'hui, un certain nombre de conflits continuent de nous causer une grave préoccupation : en Angola, en République démocratique du Congo et entre l'Éthiopie et l'Érythrée. Nous sommes également préoccupés par la crise aux Comores, la situation fragile et incertaine en République du Congo, ainsi que la situation au Burundi. Il est intéressant de noter que, dans la quasi-totalité de ces conflits, ce sont principalement les Africains qui ont été à l'avant-garde des efforts pour trouver des solutions.

S'agissant du conflit tragique et regrettable qui oppose l'Éthiopie à l'Érythrée, l'Afrique, par le biais de son organisation continentale, est sérieusement engagée dans la recherche d'un règlement pacifique. Ces efforts ont été menés par la délégation de haut niveau des chefs d'État et de gouvernement comprenant Blaise Compaoré, Président du Burkina Faso, qui était alors Président de l'OUA, le Président Robert Mugabe du Zimbabwe et l'ancien Président de Djibouti, Hassan Gouled Aptidon, et le nouveau Président de ce pays, le Président Ismail Omar Guelleh, ainsi que le Secrétaire général de l'OUA. Ces efforts sont toujours poursuivis par l'OUA, plus particulièrement par son Président actuel, Abdelaziz Bouteflika, Président de l'Algérie, en coopération étroite avec le Secrétaire général de l'OUA. Depuis le Sommet d'Alger, tenu en juillet dernier, des consultations intensives ont eu lieu, en vue de parvenir à une solution rapide du conflit. L'OUA poursuit ses efforts en étroite collaboration avec l'ONU et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique.

Dans le cas du Libéria, de la Sierra Leone et de la Guinée-Bissau, c'est encore une fois l'Afrique, et plus particulièrement les chefs d'État et de gouvernement de la région de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui ont travaillé assidûment au rétablissement de la paix et de l'ordre constitutionnel. Actuellement, l'Afrique s'attaque à la tâche nouvelle de promouvoir la cause de la paix au Burundi, sous l'égide de l'ancien Président tanzanien, Mwalimu Julius Nyerere. Fidèles à la lettre et à l'esprit du Sommet d'Alger, nous sommes résolus à tout faire pour promouvoir les efforts visant à mettre un terme aux effusions de sang et aux destructions qui se poursuivent en Angola, en raison essentiellement de l'intransigeance des dirigeants de l'UNITA. Nous espérons également intensifier encore nos efforts pour régler les conflits en Somalie et dans le sud du Soudan.

La situation aux Comores reste également très préoccupante. Nous n'épargnons cependant aucun effort dans notre volonté commune de rétablir la paix, la sécurité et l'ordre constitutionnel dans l'archipel. L'OUA et les pays de la région ont exploré toutes les voies pacifiques de règlement durable de la crise dans ce pays. C'est sous les auspices de l'OUA que les Accords d'Addis-Abeba et d'Antananarivo ont été encouragés. Malheureusement, l'Accord d'Antananarivo — salué par toutes les personnes de bonne volonté comme une tentative sérieuse de répondre aux préoccupations de tous les habitants des Comores, en particulier de l'île d'Anjouan, tout en maintenant l'unité et l'intégrité territoriales du pays et la cohésion de sa population — a été sapé par l'intransigeance du noyau dur de la

partie anjouanaise. En outre, le coup d'État militaire aux Comores n'a fait que compliquer encore la situation.

Je tiens à souligner ici que, dans tous ses efforts de paix, l'OUA n'a jamais constaté un manque d'empressement à lui venir en aide de la part de l'ONU, qui s'est au contraire révélée son principal partenaire de paix. Je tiens donc à saisir cette occasion de rendre hommage à l'ONU, au Conseil de sécurité et au Secrétaire général pour leur appui et leur coopération. Nos remerciements vont également à plusieurs États Membres de l'ONU qui accompagnent et appuient l'OUA dans ses efforts de promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité sur le continent. Je voudrais également souligner que l'OUA s'efforce de travailler en étroite collaboration avec les communautés économiques régionales et de les appuyer dans leurs efforts collectifs pour régler les conflits sur le continent. L'OUA tire une grande fierté du partenariat que nous avons réussi à mettre en place avec l'ONU et les communautés économiques régionales en Afrique, et elle compte bien voir se renforcer et se consolider ce partenariat pour la paix, en particulier à la veille du nouveau siècle.

Je voudrais en outre souligner ici combien il importe que la communauté internationale, et particulièrement l'ONU et le Conseil de sécurité, agissent dans les meilleurs délais et soutiennent en temps opportun les accords de paix défendus par l'OUA ou les communautés économiques régionales en coopération avec l'OUA. En m'exprimant ainsi, je pense à notre expérience passée : il est arrivé qu'un moment et des occasions précieux soient perdus parce que le Conseil de sécurité de l'ONU ne réagissait pas à temps.

Nous avons encore fraîche à l'esprit la triste expérience de l'inaction de l'ONU face à la situation en République du Congo. Il ne fait aucun doute que la signature d'un accord de paix, si importante soit-elle, n'est que le début d'un long et pénible processus de paix, semé d'embûches et lourd de risques d'une reprise du conflit si les éléments nécessaires à la réussite du processus de rétablissement et de maintien de la paix ne sont pas réunis en temps voulu.

À l'heure où nous nous réunissons aujourd'hui, je dois souligner les graves difficultés rencontrées par l'OUA et les communautés économiques régionales — la CEDEAO et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) — qui participent à la mise en oeuvre des Accords en Sierra Leone et en République démocratique du Congo. Ces accords ont été dûment signés par les parties intéressées et ce qu'il faut, maintenant, c'est agir rapidement en vue de les mettre en oeuvre. Pourtant, la détermination et les ressources nécessaires tardent à venir : nous manquons en effet des ressources nécessaires et suffisantes pour mener à bien l'application des accords signés jusqu'à présent, et encore plus pour ceux des accords qui restent encore à conclure par les parties à ces conflits.

J'ai déjà exprimé notre plein appui à certaines des propositions faites par le Secrétaire général dans son récent rapport sur la Sierra Leone, visant à renforcer l'appui de l'Organisation des Nations Unies à la mise en oeuvre de l'Accord de paix de Lomé. Je voudrais maintenant prier instamment le Conseil de sécurité de prendre également des mesures rapidement en vue de mettre en oeuvre l'accord de cessez-le-feu de Lusaka, par le biais d'un déploiement d'une force de maintien de la paix. Je voudrais réitérer l'appel lancé par le Président Chiluba de la Zambie, lors de son exposé sur la situation en République démocratique du Congo, présenté au Conseil le 21 septembre, et demander encore une fois de plus à cet organe de veiller à ce que l'Afrique reçoive l'assistance logistique et financière nécessaire pour la mise en oeuvre de l'accord signé. Une telle action rapide du Conseil de sécurité est essentielle, étant donné la fragilité de la paix actuelle en République démocratique du Congo. Je pense qu'une action résolue du Conseil de sécurité est également conforme à sa responsabilité première de maintien de la paix et de la sécurité internationales.

En plaidant pour une action rapide du Conseil de sécurité, je mets l'accent sur le partenariat pour la paix dont j'ai parlé tout à l'heure et que nous visons à consolider entre notre organe universel, notre organisation continentale et nos communautés économiques régionales, en nous fondant sur un partage du travail rationnel et un partage équitable du fardeau, en tenant compte de la responsabilité mondiale confiée à l'Organisation des Nations Unies et au Conseil de sécurité s'agissant du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Tandis que le Conseil délibère sur la situation en Afrique, je suis certain qu'il tiendra compte des réalités de notre continent et des efforts inlassables déployés par les pays africains pour faire face à leurs problèmes ainsi qu'aux événements qui touchent le continent de l'extérieur.

Le Traité d'Abuja a ouvert de nouvelles perspectives aux stratégies prises par l'Afrique pour une plus grande intégration économique de ses États. Mais pour que l'Afrique puisse s'engager dans cette voie indispensable de l'intégration, il faudrait qu'on lui donne une chance de s'affirmer dans cette direction. Comme indiqué dans de nombreux appels lancés par des dirigeants africains, non

seulement à cette cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale, à la veille du nouveau millénaire, mais aussi dans d'autres instances, l'annulation de la dette des pays africains est devenue d'autant plus urgente. De même, dans le rapport d'étape dont nous sommes saisis aujourd'hui, le Secrétaire général affirme que malgré les nombreux échecs et obstacles qui affligent le continent, les pays africains se sont déjà engagés dans les réformes économiques nécessaires.

Récemment à Syrte, en Libye, les dirigeants africains ont décidé, entre autres, de créer l'Union africaine, conformément aux objectifs ultimes de la Charte de notre organisation continentale et aux dispositions du Traité portant création de la Communauté économique africaine, d'accélérer le processus de la mise en oeuvre du Traité, de renforcer et de consolider les communautés économiques régionales en tant que piliers permettant d'atteindre les objectifs de la Communauté économique africaine, afin de réaliser l'union envisagée.

Je suis sûr que les membres du Conseil réalisent maintenant que les pays africains de toute évidence, n'essaient pas de contourner leurs responsabilités. Si nous reconnaissons que certains de nos problèmes ont en partie été hérités de la colonisation et des injustices qui ont été infligées à notre peuple, nous restons conscients que nous sommes responsables de bon nombre de nos problèmes.

Nous pensons que ces efforts sérieux et originaux déployés par nos peuples et nos dirigeants pour faire face aux problèmes et défis qui nous interpellent méritent attention et solidarité de la part de la communauté internationale. Nous avons besoin que l'on examine les problèmes de l'Afrique avec une attitude sincère et objective.

L'Afrique, par exemple, a la malchance d'avoir 7 millions de réfugiés et deux fois plus de personnes déplacées. Dans leur générosité, les pays africains leur ont assuré abri et protection. Pourtant, pour que les Africains soient en mesure d'aider efficacement leurs frères qui ont été forcés de voter avec leurs pieds, l'appui et la solidarité internationaux — qui sont malheureusement en constante réduction — sont indispensables.

Je n'ai pas besoin de rappeler au Conseil qu'en traitant du dossier des réfugiés africains, on doit se rendre compte que leur nombre n'a rien de comparable à celui des réfugiés dans d'autres régions du monde.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer que l'Afrique a entrepris un processus de réforme et de renouveau. Ce processus englobe les domaines politique, économique et social et est, à mon avis, irréversible. Mais pour que le processus soit fructueux et durable, l'Afrique a besoin de l'appui actif de la communauté internationale. Alors que nous nous apprêtons à entrer dans un nouveau siècle, croyant — comme tous les membres du Conseil, je pense — en notre humanité collective, j'ai bon espoir que le Conseil et la communauté internationale en général réagiront positivement et de manière constructive à la propre révolution tranquille de l'Afrique.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine pour les paroles aimables qu'il a adressées à mon gouvernement.

L'orateur suivant est le représentant de l'Algérie qui souhaite faire une déclaration au nom du Président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Baali (Algérie) : C'est pour moi un bien agréable devoir que de vous présenter, en mon nom propre et au nom du Président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), S. E. M. Abdelaziz Bouteflika, que j'ai l'honneur de représenter ici, mes vives félicitations à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité.

Les résultats probants auxquels cet organe est parvenu sous l'autorité de l'Ambassadeur Peter van Walsum augurent d'une issue tout aussi heureuse du débat sur l'Afrique que votre pays a pris l'initiative d'organiser.

À votre prédécesseur, l'Ambassadeur Martin Andjaba, de Namibie, je voudrais rendre un hommage appuyé pour l'élégance et la compétence dont il a fait montre dans la conduite des travaux de ce Conseil au cours d'un mois où le monde a continué, malgré la pause estivale, à vivre au rythme des crises, des tensions et des conflits armés.

Je voudrais par ailleurs saluer la présence parmi nous de plusieurs ministres des affaires étrangères de pays africains et amis, attestant ainsi l'importance que la communauté internationale attache à l'Afrique et à son relèvement.

Je voudrais enfin dire notre joie de voir S. E. M. Salim Ahmed Salim, Secrétaire général de l'OUA, participer à ce débat et d'avoir partagé avec nous sa connaissance éprouvée et son expérience consommée des questions africaines.

Voilà deux ans, le Conseil de sécurité se réunissait à un niveau ministériel pour examiner l'opportunité d'une action internationale en vue de promouvoir la paix et la sécurité sur le continent africain. Ce faisant, le Conseil prenait pour la première fois, la mesure de l'ampleur des défis auxquels était confrontée l'Afrique et marquait, dans le même temps, sa disponibilité à accompagner le combat pour la paix et le développement de ce continent qui a su défaire le colonialisme sans entièrement se défaire de son lourd héritage qui, bien souvent, se trouve être à l'origine des conflits qui le déchirent et de la misère qui y sévit.

Depuis lors, le Secrétaire général de notre organisation, qui vient de nous saisir d'un rapport d'étape aussi exhaustif qu'utile, s'est employé, avec le courage et la ténacité que nous lui connaissons, à remettre progressivement l'Afrique au coeur des préoccupations des Nations Unies. Sa déclaration de ce matin devant le Conseil en est une nouvelle illustration éclatante. Mais c'est de l'Afrique elle-même qu'est venu le message d'espoir le plus puissant.

Réalisant que son salut dépendait d'abord d'elle-même, elle a en effet entrepris, avec une vigueur et une vitalité insoupçonnées, l'effort de se redresser. Mais pour y parvenir pleinement, elle a besoin du soutien de la communauté internationale et singulièrement de cette Organisation des Nations Unies qu'elle a largement contribué à réconcilier avec ses idéaux originels. De fait, en émergeant sur la scène de l'histoire, les pays africains ont inscrit parmi les priorités de l'Organisation les grands projets rédempteurs ayant pour noms : décolonisation, développement, désarmement et démocratisation.

En fondant l'Organisation de l'unité africaine en tant que creuset de leur solidarité et vecteur de leurs aspirations, les pays africains ont su préserver leur indépendance face aux sollicitations que la structuration bipolaire des relations internationales portait et, au-delà, trouver dans les principes du non-alignement les ressorts d'une unité d'action garante d'un impact significatif sur le cours des événements au sein des Nations Unies devenues le réceptacle de tant d'espérances.

Depuis lors, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) a démenti bien des paris sur son obsolescence et défié les éclipses auxquelles la vouaient des pesanteurs endogènes et des interférences exogènes. Ainsi, l'OUA a développé un compagnonnage fidèle avec les Nations Unies dans la recherche de la paix et du développement, déployant une doctrine dont la rectitude a été amplement confirmée par le dépassement de la confrontation Est-Ouest en faveur duquel elle a oeuvré, et par l'accentuation de la césure Nord-Sud contre laquelle elle n'a eu de cesse de mettre en garde.

L'évolution remarquable du cours de l'histoire avec la victoire de l'Afrique et des Nations Unies sur le colonialisme et l'apartheid et la dissipation des antagonismes idéologiques dans les relations internationales ont créé les conditions d'une concentration des efforts sur la tâche de développement économique et social ainsi que sur l'édification de systèmes politiques démocratiques.

Mais les legs du XXe siècle sont aussi lourds qu'incertains. Des changements considérables, rapides et insuffisamment maîtrisés ont livré la recomposition des relations internationales aux phénomènes opposés de fragmentation et de globalisation. Les asymétries entre l'Afrique et le monde développé sont devenues structurelles, tant en relation avec la problématique de la paix, de la sécurité et de la stabilité, qu'au regard du développement et de l'intégration économiques. L'Afrique continue de souffrir d'une détérioration chronique des termes de l'échange, du fardeau de la dette extérieure, du poids du chômage, des effets des pandémies ainsi que des affres conjuguées des méfaits de l'homme et de la nature.

Cela montre tragiquement à l'évidence le découplage de l'Afrique du reste du monde que notre continent soit la seule région où le taux de scolarisation est décroissant à un moment où les pays développés entrent de plein pied dans l'âge de l'information et opèrent une révolution technologique ayant un impact positif jamais imaginé sur la qualité de vie de leurs sociétés. En effet, c'est sur notre continent que se comptent aussi les deux tiers des pays les moins avancés, les trois quarts des pays à faible niveau de développement humain et que vit, dans une situation de pauvreté absolue, près de la moitié de la population.

De fait, avec un volume d'aide publique au développement en constant déclin, un fardeau de la dette écrasant, un flux d'investissements directs étrangers encore dérisoire, une forte dépendance doublée d'une grande vulnérabilité de ses produits primaires qui constituent souvent sa seule exportation, un taux de participation insignifiant aux échanges commerciaux mondiaux, des indicateurs de développement social comptant parmi les plus bas, l'Afrique se présente aujourd'hui comme un continent affligé de lourds handicaps qui l'entravent d'autant plus dans ses efforts de développement qu'elle a entrepris de se redresser dans les conditions les plus défavorables et les plus adverses. En somme, l'Afrique qui se réforme dans l'effort et le sacrifice pour tenir son rang dans la gestion des affaires du monde, se

trouve ainsi injustement pénalisée et contrariée dans son oeuvre de redressement.

Pourtant, malgré le paysage tourmenté et contrasté que le continent présente au monde, malgré les tumultes par lesquels s'expriment nombre de développements qui parcourent les sociétés civiles, malgré toutes les hypothèques qui pèsent sur sa capacité à assurer la direction de sa trajectoire dans un environnement peu propice, l'Afrique a bien pris la voie coûteuse et exigeante d'un renouveau si indispensable à la maîtrise de son propre devenir et si nécessaire à l'équilibre de la configuration du monde de demain.

Cette année, les chefs d'État et de gouvernement de l'OUA qui s'étaient donné rendez-vous à Alger, ont fait, par un niveau de participation jamais égalé auparavant, de leur 35e Sommet annuel, un événement particulièrement marquant. Le Sommet aura également été un temps fort dans la maturation des grandes mutations qui travaillent en profondeur une Afrique désormais consciente que son renouveau passe nécessairement par la satisfaction des exigences de démocratisation et de bonne gouvernance, la promotion de la justice sociale et de libre entreprise économique, ainsi que par la protection de tous les droits de l'homme et des peuples.

Le Sommet d'Alger porte témoignage de ce que toute l'Afrique s'est retrouvée, s'est rassemblée et s'est engagée avec responsabilité et réalisme sur la voie de la paix, de l'unité et de l'effort, en un mot, sur la voie du redressement. Un esprit nouveau appelant à la concorde et à l'apaisement prévaut du Nord au Sud de notre continent. Prenant conscience que seule une Afrique apaisée, stable et définitivement libérée des déchirements, peut valablement réussir le pari du redressement, les dirigeants africains ont décidé de s'atteler avec une vigueur nouvelle à la résorption des conflits qui endeuillent leurs peuples et épuisent leurs précieuses ressources, en traitant leurs causes sous-jacentes et en créant les conditions de la mise en oeuvre de solutions africaines nourries de valeurs africaines.

L'Afrique est sortie du Sommet d'Alger sereine, solidaire et forte. Et c'est une Afrique qui a lucidement tiré les enseignements des échecs passés et affiné sa vision et sa quête de succès futurs, qui a pris sur elle de dépasser de difficiles conjonctures à l'intérieur de ses frontières et à l'extérieur et de prendre son rang parmi les artisans et bénéficiaires de la sécurité collective et de la mondialisation. La «Déclaration d'Alger» que le 35e Sommet de l'OUA a voulu porteuse de la détermination de l'Afrique et de ses attentes, au seuil du XXIe siècle, est révélatrice à cet égard d'une approche saine et ambitieuse du partenariat universel auquel les pays africains appellent dans l'intérêt le mieux compris de tous.

La Déclaration adoptée par les chefs d'État et de gouvernement à Syrte, est venue établir, en ce qui la concerne, de nouvelles règles en vue de faciliter l'évolution de l'Afrique vers l'unité que la Charte de l'OUA s'est fixé comme objectif ultime.

L'Afrique a placé en tête de ses priorités le renforcement de ses capacités en matière de prévention, de gestion et de résorption des conflits, mue par la conviction que les pertes humaines et les déperditions de ressources ne sauraient être justifiées par les faux enjeux et les solutions illusoires qui sont à la base de tant de confrontations internes et interafricaines. Pourtant, l'Afrique s'emploie résolument à éliminer les tensions inhibitrices et à se délester des pesanteurs inhérentes aux conflits fratricides. Pour ce faire, le Sommet d'Alger a opéré, très opportunément, une consolidation et un élargissement des bases doctrinales de l'action africaine commune, à la fois en sanctifiant des principes, tels que celui de l'intangibilité des frontières existant lors des indépendances, qui ont si bien servi les rapports intra-africains, et en décidant de rejeter les changements anticonstitutionnels dans la vie politique des États du continent.

Sur une telle toile de fond et à la lumière des efforts entrepris et des résultats atteints jusqu'alors dans la prise en charge de différentes situations conflictuelles, le Sommet d'Alger a réitéré la validité de plans de paix que l'OUA a laborieusement mis au point, en consultation avec les parties, et les a dotés de modes opératoires propres à en accélérer l'application.

Qu'il s'agisse du conflit entre l'Érythrée et l'Éthiopie ou de la situation dans la région des Grands Lacs et en République démocratique du Congo, des percées ont été réalisées dans la voie de solutions pacifiques, justes et durables. L'action de l'OUA, en coopération avec les Nations Unies et avec les bonnes volontés qui accompagnent la dynamique de paix de leur précieux soutien, se poursuivra méthodiquement et s'intensifiera avec l'adhésion des protagonistes dont la collaboration active est indispensable à une issue heureuse.

La stabilisation de la situation au Libéria et en Sierra Leone se poursuit avec le concours méritoire des États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), tandis que les bons offices de l'OUA aux Comores gagnent en élan sur la voie du rassemblement des Comoriens autour d'institutions démo-

cratiquement élues pour préserver l'unité nationale et l'intégrité territoriale du pays.

En Angola, l'OUA se tient fermement aux côtés des Nations Unies qui ont fort justement imputé à l'UNITA la responsabilité exclusive de la poursuite de la crise. De même, au Sahara occidental, l'OUA ne ménage aucun effort pour aider l'ONU à organiser, en juillet 2000, le référendum d'autodétermination du peuple sahraoui conformément au plan de paix et aux accords de Houston acceptés par les deux parties au conflit et entérinés par le Conseil de sécurité.

Ainsi, l'Afrique s'est prise en charge et, ce faisant, elle administre la preuve de sa détermination à en finir avec les conflits qui l'ont affaiblie et à s'en libérer pour mener la seule bataille qui vaille d'être menée, celle du développement. Elle a, du coup, signifié aux uns comme aux autres, qu'elle n'entend plus rester le continent laissé pour compte et que nul ne devrait dorénavant douter de sa capacité à se relever et à occuper la place qui lui revient dans le nouvel ordre mondial en gestation.

L'Afrique sait, dans le même temps, que la paix est une oeuvre de longue haleine. Elle sait également que le développement est l'autre nom de la paix et qu'aussi longtemps que persisteront la pauvreté et le dénuement, l'oeuvre de paix demeurera fragile et les progrès réalisés réversibles.

Elle sait, enfin, que c'est en répondant aux attentes légitimes de ses peuples et notamment à leur aspiration à vivre dans des sociétés démocratiques d'où seraient bannis l'injustice et l'arbitraire, où serait durablement assis l'état de droit et où seraient respectés leurs droits et leurs libertés, en pleine harmonie avec ses valeurs et son héritage séculaires, qu'elle extirpera de manière définitive les causes de déchirement et d'instabilité.

Mais le Sommet d'Alger ne s'est pas uniquement engagé à clore la phase tragique des conflits en Afrique. Il s'est, en effet, également voulu un nouveau point de départ pour le développement économique du continent et la réalisation de son intégration.

Le Traité d'Abuja créant la Communauté économique africaine est en effet en train de prendre corps, s'appuyant sur des regroupements régionaux et sous-régionaux dont l'interaction et les échanges concourront, de manière progressive et pragmatique, à l'unification ultime du continent.

Dès lors qu'ils seront entièrement libérés du redoutable fardeau que représentent les conflits inter-étatiques et intra-étatiques, les pays africains qui ont pris du retard sur le reste des continents pourront, eux aussi, pleinement se consacrer à la reconstruction de leurs économies, à la satisfaction des immenses besoins de leurs populations et à apporter leur part à l'entreprise de redressement global du continent. De fait, nombre de nos pays qui se sont engagés dans d'ambitieux programmes d'ajustement structurel socialement fort coûteux commencent déjà à recueillir les fruits de leurs efforts et à renouer avec la croissance économique.

Cependant, pour réussir le pari du redressement, l'Afrique, qui sait devoir compter d'abord sur elle-même, doit pouvoir également compter sur la communauté internationale et sur son soutien. L'Afrique, de manière générale, attend du reste du monde qu'il l'accepte comme un partenaire égal en droits et en devoirs, et qu'il la considère comme un interlocuteur crédible et responsable, c'est-à-dire un acteur à part entière dans la conduite des affaires internationales et dans l'entreprise de recomposition de l'ordre mondial.

Cela signifie que l'Afrique doit être partie prenante dans la prise de décisions concernant les grandes questions internationales qui engagent le destin de l'humanité et donc son propre devenir, que ce soit celles relatives à la paix et à la sécurité internationales ou celles portant sur la coopération économique et le développement.

De ce point de vue, l'OUA souhaite établir avec l'ONU une relation forte et féconde, qui aille au-delà des schémas de coopération existants et qui prenne la forme d'un nouveau contrat, global et ambitieux, couvrant tous les domaines d'intérêt commun. Ensemble, nous devons réfléchir à l'identification de différents domaines où une coopération étroite entre les deux organisations est souhaitable sinon nécessaire et aux moyens à même de l'organiser, de l'articuler et de la mettre en oeuvre.

Un des domaines essentiels où, à l'évidence, l'OUA et l'ONU peuvent et se doivent de développer une relation privilégiée, est bien celui du maintien de la paix où, grâce à sa connaissance irremplaçable des problèmes africains et à son expérience désormais reconnue dans ce domaine, l'OUA oeuvrerait à la résorption des conflits en coopération avec l'ONU qui lui apporterait également, dans des formes et des conditions à déterminer d'un commun accord, son soutien politique mais aussi en matière logistique, financière, d'encadrement et de formation.

Il nous paraît essentiel, à ce propos, que l'ONU s'engage en Afrique avec le même poids et la même déter-

mination qu'elle le fait dans d'autres régions du monde, tant en ce qui concerne la prévention des conflits ou leur règlement, qu'en ce qui concerne les opérations de maintien de la paix ou l'assistance aux réfugiés, tant il est vrai que la communauté internationale doit tendre la main à tous les hommes qui souffrent et faire montre d'une générosité à leur égard à quelque région du monde qu'ils appartiennent, la douleur n'ayant pas de couleur.

Un autre domaine où l'OUA et l'ONU doivent s'employer à créer de nouvelles formes de coopération est celui de l'humanitaire, question sensible entre toutes, qui, si on n'y prend garde, peut conduire à toutes les dérives. Il me paraît en effet essentiel que les deux organisations définissent ensemble, dans la clarté et la transparence, les règles relatives à la gestion des questions humanitaires afin que, d'une part, l'assistance humanitaire ne soit pas instrumentalisée à des fins politiques ou médiatiques et que, d'autre part, elle ne soit ni conçue comme une alternative à la prévention et au règlement des conflits, ni utilisée comme un prétexte à la violation de la souveraineté des États, ni encore comme un substitut à l'aide au développement.

De ce point de vue, le droit ou devoir d'ingérence que d'aucuns voudraient aujourd'hui ériger en norme internationale s'appliquant *urbi et orbi*, de manière automatique et dans toutes les situations, constitue pour nos pays un motif de préoccupation majeure, en raison des risques d'ingérence dans les affaires intérieures des États dont il est porteur et des menaces inacceptables qu'il fait peser sur la souveraineté nationale des peuples. Il serait en effet particulièrement dangereux que, sous prétexte d'exorciser de douloureux syndromes ou d'absoudre la communauté internationale de son inaction passée ou de son incapacité, présente ou à venir, à prévenir ou à régler les crises, l'on prenne le risque de se laisser aller sans le consentement de l'État, voire contre son gré, à des dérives aussi graves que regrettables mettant du coup en danger le système de sécurité collective laborieusement mis en place autour du Conseil de sécurité.

Dernier domaine d'importance où l'ONU a un rôle à jouer et des responsabilités à assumer à l'égard de l'Afrique, celui du développement qui doit être au coeur de la nouvelle relation à bâtir entre les deux organisations.

Devant le bilan plutôt contrasté de nombreuses initiatives engagées par l'ONU en direction de l'Afrique et les efforts consentis par certains de nos partenaires, particulièrement à travers l'aide publique au développement, l'allégement de la dette ou encore l'ouverture des marchés aux exportations africaines, il importe de reformuler la relation entre l'OUA et l'ONU sur des bases nouvelles et d'ouvrir la voie à l'établissement d'un partenariat véritable pour le développement de l'Afrique.

Pour réussir, ce partenariat devra prendre en charge de manière cohérente et intégrée les questions de l'investissement, de l'aide publique au développement, de la dette extérieure, des échanges commerciaux ainsi que les effets négatifs induits par les programmes d'ajustement structurel, et impliquant l'ensemble des institutions financières et des organismes de l'ONU dans un effort concerté et cohérent.

Les évolutions et mutations qui caractérisent l'époque contemporaine, qui révèlent au plus haut point l'interdépendance entre les nations et qui s'accompagnent paradoxalement d'une marginalisation perceptible de l'Afrique, exigent un partenariat de cette nature et de cette envergure qui seul dissiperait les craintes d'une renonciation au consensus de la communauté internationale sur le redressement économique de l'Afrique.

De la même manière, à un moment où la convergence des modèles économiques dans leur orientation vers le marché et l'impact universel de facteurs globaux liés à l'environnement greffent sur l'objectif d'une croissance durable une finalité de développement social, la communauté internationale doit être sensible aux besoins urgents et aux impératifs de l'Afrique en matière d'élimination de la faim, d'éradication des pandémies et en particulier du sida, d'allégement de la pauvreté, d'immunisation universelle des enfants et d'éducation de base pour tous.

Ainsi, l'objectif de sécurité collective des États, qui se rattache aux horizons ouverts par la fin de la guerre froide et une progression sérieuse vers un désarmement général et complet devant concerner, en priorité, les armes de destruction massive, prendra une nouvelle expression en termes d'intégrité physique et de qualité de vie des citoyens.

L'Afrique, qui s'est proclamée zone exempte d'armes nucléaires, pourrait avantageusement être le théâtre de déploiement d'efforts pour la propagation d'une culture de la sécurité des peuples, tendant à l'épanouissement des droits civils et politiques autant que des droits culturels, sociaux et économiques de l'homme africain.

Le débat sur l'Afrique se tient à un moment à nul autre comparable puisqu'il nous réunit à l'orée d'une nouvelle ère chargée de défis et porteuse de promesses et d'opportunités; une ère qui pourrait, pour peu que nous le voulions, favoriser l'avènement d'une nouvelle éthique des relations internationales fondée sur une paix et une prospérité universellement partagées. Cette nouvelle éthique

réhabiliterait pleinement les idéaux et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies tout en répudiant à jamais les ferments des égarements et des déchirements d'un XXe siècle qui aura été particulièrement éprouvant pour l'espèce humaine.

Il importe dès lors que les résultats appréciables que l'Organisation a enregistrés stimulent un nouveau départ avec des ambitions plus grandes tant en matière de diplomatie préventive, de règlement pacifique des différends entre États et de maintien de la paix et de la sécurité internationales que dans les domaines de la coopération internationale pour le développement.

Il importe également que l'accélération de l'histoire qui a commencé à donner à la notion de «communauté internationale» un sens et une consistance débouche sur une trame de rapports internationaux rénovés où les intérêts supérieurs de l'humanité, perçus comme indivisibles, envelopperont tant les sphères politique et de sécurité que les secteurs économique, financier et monétaire. Il importe enfin que la mondialisation étende naturellement ses bienfaits aux pays en développement et n'engendre point un surcroît de marginalisation et d'exclusion.

De ce point de vue, l'Afrique prend valeur de test redoutable de crédibilité des professions de foi quant à un devenir solidaire et qualitativement meilleur pour toute l'humanité. L'Afrique doit cesser d'être un vaste espace livré à l'incertitude, à la misère, aux pandémies et aux désordres. L'Afrique est, en effet, le continent dont le redressement exige le plus grand soutien extérieur pour optimiser la mobilisation de toutes ses énergies. L'Afrique doit certes compter sur ses propres forces mais elle est fondée à escompter une sollicitude particulière de la communauté internationale dans son ensemble.

C'est dire que les Nations Unies ont plus que jamais une mission unique à accomplir et des responsabilités particulières à assumer au bénéfice de l'Afrique. C'est dire aussi que les Nations Unies doivent résolument placer l'Afrique au coeur de la problématique de l'édification d'un ordre mondial, pacifique et harmonieux, pour les générations futures.

Au moment précisément où s'achève le siècle qui a vu l'Afrique imposer sa résurrection ainsi que sa réhabilitation par une histoire si cruellement ingrate pour le berceau originel de l'humanité, les Africains sont en droit d'être partie prenante aux prodigieuses promesses du troisième millénaire. Ce serait la meilleure manière de placer la nouvelle ère sous le signe de la promotion et du respect de la dignité de la personne humaine, de toutes les personnes humaines.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de l'Algérie des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence.

M. Holbrooke (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un grand honneur que de prendre la parole aujourd'hui au Conseil au sujet de l'Afrique, une région dont je me suis engagé à faire l'une de mes premières priorités en tant qu'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies. Je remercie le Premier Ministre Kok de la direction qu'il donne à nos travaux, et j'apprécie l'excellent travail accompli par son énergique délégation pour que cette séance ait lieu. Je félicite également le Secrétaire général de sa déclaration et je le remercie de tous ses efforts personnels sur ces questions importantes. Sa direction éclairée et, en fait, les avis personnels qu'il m'a donnés, m'ont beaucoup aidé dans ces domaines, et je le consulte constamment à ce sujet.

Nous apprécions également les déclarations faites par le Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et le représentant du Président en exercice de l'OUA. Les réalisations de l'OUA, sous l'égide du Secrétaire général Salim Salim et du Président en exercice en Algérie, pour encourager la paix et la stabilité dans toute la région, sont d'une importance vitale, et nous prenons note de ces efforts très importants.

Étant donné que la liste des orateurs est longue et que le sujet est d'une importance considérable, et l'essentiel de ce que je vais dire ayant déjà été évoqué par les orateurs qui m'ont précédé — et parce que les personnes qui sont ici présentes connaissent mieux que quiconque au monde l'importance de ces questions — je vais simplement résumer mes observations et je les présenterai en détail, par écrit; ainsi, un plus grand nombre d'orateurs pourra s'exprimer avant le déjeuner.

Tout au long de la décennie, les États-Unis, sous la direction personnelle du Président Clinton, ont oeuvré pour redonner vigueur et énergie à l'engagement américain en Afrique. Mon pays est fier d'avoir organisé la première séance ministérielle du Conseil de sécurité sur l'Afrique il y a deux ans. En mars dernier, la Secrétaire d'État Albright a accueilli la première réunion ministérielle États-Unis-Afrique, réunissant des dirigeants de 50 nations africaines, pour discuter de notre programme de travail commun. Elle a l'intention de s'y rendre le mois prochain, pour la troisième fois en tant que Secrétaire d'État. Et, comme beau-

coup ici le savent, parce que j'en ai parlé avec un grand nombre de personnes pour connaître leur avis, j'ai l'intention de faire mon premier voyage important en Afrique, dans mes fonctions actuelles, à la fin du mois de novembre ou au début du mois de décembre.

À présent qu'ils ne sont plus les victimes du colonialisme, ou de la concurrence entre les grandes puissances, les peuples de l'Afrique ont la possibilité historique de faire en sorte que dans le siècle prochain ils vivent dans une liberté et une sécurité plus grandes. Il importe que les Nations Unies les aident à réaliser ces ambitions. À cette fin, je crois que nos efforts devraient porter sur un programme en quatre points : premièrement, nous devons améliorer la sécurité de l'Afrique en l'aidant à régler et à prévenir les conflits armés; deuxièmement, nous devons aider l'Afrique à lutter contre des menaces transnationales comme le sida ou le terrorisme; troisièmement, nous devons appuyer les transformations politiques que connaît actuellement l'Afrique vers des sociétés et des marchés libres; et, quatrièmement, nous devons aider l'Afrique dans son développement économique et à la solution de ses problèmes humanitaires.

Permettez-moi de parler un peu plus en détail de ce programme en résumant, je le répète, ce que j'aurais dit si j'avais disposé de plus de temps.

Nous devons nous employer davantage en Afrique à régler les conflits qui menacent l'avenir du continent. En République démocratique du Congo — où huit pays au moins sont impliqués dans une situation qui est devenue la guerre inter-États la plus importante qu'ait jamais connue l'Afrique — nous appuyons les efforts actuellement en cours pour mettre en oeuvre les accords de paix laborieusement négociés par le Président Chiluba, de la Zambie. Nous examinerons les recommandations que nous feront les officiers de liaison des Nations Unies sur la manière dont l'Organisation peut faire progresser le processus de paix. Nous exhortons tous les combattants à respecter le cessez-le-feu qui a été signé. Par ailleurs, nous estimons que les Nations Unies ont besoin d'un représentant spécial énergique et expérimenté en République démocratique du Congo, et ce, dès que possible, afin d'encourager le processus de paix.

De même, en Sierra Leone, les États-Unis ont travaillé en étroite collaboration avec le Gouvernement, différents groupes rebelles, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et avec les Nations Unies afin de mettre en oeuvre un processus de paix. Nous sommes pressés d'entamer le processus de désarmement et de démobilisation en Sierra Leone alors que le Groupe de contrôle de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (ECOMOG) dispose encore d'une force crédible sur le terrain. Il faut que les Nations Unies déploient la totalité des observateurs autorisés le plus rapidement possible et qu'elles soient prêtes à mettre en place une opération de maintien de la paix en bonne et due forme lorsque les Nigérians se retireront en décembre comme cela a été prévu.

En Éthiopie et en Érythrée, nous devons continuer d'oeuvrer à rétablir la paix. Bien que les deux parties se soient engagées à l'égard de l'accord de paix élaboré par l'OUA, il reste beaucoup à faire. Ces pays, qui peuvent être considérés comme deux des plus prometteurs d'Afrique, nous montrent bien à présent l'incidence dramatique d'une guerre insensée.

Notre incapacité collective à prévenir et endiguer pareils conflits est un fait déplorable. La communauté internationale a la responsabilité, tant aux plans moral, humanitaire, stratégique que politique, d'en faire davantage. Les États-Unis, pour leur part, ont commencé, grâce à l'initiative du Président pour faire face à la crise en Afrique, qui renforce la capacité africaine de maintien de la paix. Jusqu'ici, nous avons formé quelque 5 000 soldats de la paix africains originaires de six pays différents grâce à ce programme. Comme l'a expliqué la semaine dernière la Secrétaire d'État, Mme Albright, les États-Unis ont établi des procédures pour faire obstacle aux ventes d'armes dans les régions qui connaissent des conflits et qui ne font pas déjà l'objet d'embargos sur les armes imposés par les Nations Unies. Nous encourageons les autres pays à établir de tels moratoires et à les respecter.

Nous pensons également que nous devons nous attaquer aux structures économiques qui favorisent le commerce illégal des armes — les marchés gris et noir des diamants, des métaux précieux et des stupéfiants. La semaine prochaine des experts gouvernementaux des États-Unis tiendront une conférence pour examiner tout spécialement les économies de guerre en Angola, au Congo et en Sierra Leone. Il ne s'agit là que de certaines des mesures que nous devons prendre, mais nos responsabilités ne doivent pas nous cacher une réalité fondamentale : ce sont les peuples et les dirigeants de l'Afrique qui doivent apporter la base nécessaire à la paix.

Soyons bien clairs : lorsque des accords de paix sérieux seront en place, les Nations Unies devront tout faire pour les mettre en oeuvre. Lorsqu'une présence internationale est nécessaire, l'ONU a un rôle essentiel à jouer. Mais il faut également que nous insistions auprès des populations

et des dirigeants africains pour qu'ils trouvent d'eux-mêmes une solution à leurs problèmes et, surtout, pour qu'ils les empêchent de dégénérer.

Outre la menace d'instabilité, les Nations Unies doivent continuer d'aider l'Afrique à faire face à des problèmes qui sortent du domaine habituel de la politique internationale, comme le fléau de maladies, dont le VIH/sida en particulier. Les statistiques, comme on le sait, sont absolument épouvantables et, à nouveau, je félicite le Secrétaire général des Nations Unies pour les efforts personnels qu'il a déployés pour provoquer une prise de conscience accrue sur ce problème depuis quelques années. Le Président Clinton essaie actuellement d'obtenir du Congrès 100 millions de dollars supplémentaires pour la lutte contre le sida au niveau mondial. Le Sénateur Frist, du Tennessee, Président du Sous-Comité pour les affaires africaines du Comité du Sénat chargé des affaires étrangères, qui est un républicain et exerce la profession de chirurgien, s'est saisi de ce problème et n'épargne aucun effort pour obtenir un soutien en faveur de ce projet ainsi que pour en faire prendre mieux conscience aux États-Unis.

Le terrorisme reste une grave menace transnationale à laquelle nous devons faire face tous ensemble. Dans huit États africains, les États-Unis ont dispensé à des agents de la force publique une formation pour lutter contre le terrorisme.

Le troisième défi est celui où notre conviction est la plus forte. L'Afrique doit continuer à créer des sociétés ouvertes et des marchés ouverts. Il ne fait aucun doute que tout au long de la décennie, la démocratie africaine a fait des progrès considérables, voire historiques dans certains cas. Aujourd'hui, plus d'Africains que jamais auparavant vivent sous des gouvernements démocratiquement élus. Un grand nombre d'Africains goûtent pour la première fois de leur vie à la liberté. On en a la démonstration dans des endroits comme le Mozambique et la Namibie, et je crois qu'il est particulièrement symbolique et même plus que symbolique, que neuf ans à peine après que les Casques bleus ont aidé la Namibie à accéder à l'indépendance, l'Ambassadeur Martin Andjaba ait dirigé si brillamment la récente délégation du Conseil de sécurité au Timor oriental, en permettant de réaliser une percée qui pourrait être historique et nous rapprocher de la paix.

Il ne s'agit là que de deux exemples qui doivent nous donner espoir à tous; c'est pour ces raisons que les États-Unis continueront d'appuyer vigoureusement toutes les forces démocratiques dans le continent africain. Nous travaillerons de façon intensive avec les organisations non gouvernementales afin d'y parvenir.

Nous devons continuer à travailler ensemble pour faire face aux problèmes économiques et humanitaires qui existent encore dans bien trop de pays africains. De toute évidence, nous nous trouvons devant une tâche énorme. Selon le *Rapport mondial sur le développement humain de 1999* du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), 42 pays africains se trouvent dans le tiers inférieur des pays classés, et les 22 pays en bas de la liste se trouvent tous en Afrique subsaharienne. Les taux de chômage urbains se situent encore entre 20 et 30 %. Les mines terrestres continuent de faire des morts et des victimes à travers le continent et l'Afrique connaît également 3 millions de réfugiés et près de 8 millions de personnes déplacées. Comme certains des représentants le savent peut-être, j'ai passé toute ma carrière à travailler sur les problèmes des réfugiés et je compte me rendre dans des camps de réfugiés lors de mon prochain voyage. Je sais ce qu'il faut faire. Je travaillerai en étroite coopération avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et avec notre compétente Sous-Secrétaire d'État à la population, aux réfugiés et aux migrations, Julia Taft, afin d'améliorer nos efforts dans ce domaine.

Le Président Clinton s'est engagé à travailler avec le Congrès pour rétablir l'aide publique au développement des États-Unis destinée à l'Afrique aux niveaux élevés qu'elle a connus dans le passé. Le projet de loi sur la croissance et les débouchés en Afrique,qui est à présent à l'étude au Sénat américain,ouvrira davantage les marchés américains aux produits africains et offrira des incitations aux pays pour qu'ils réforment et modernisent leurs économies.

Nous avons également apporté notre soutien à des programmes de déminage aussi bien sous les auspices des Nations Unies que de façon bilatérale.

Ces efforts devraient nous aider à faciliter la transition de l'Afrique vers l'économie mondiale. L'étatisme et la corruption hérités de la période coloniale et de la période qui l'a immédiatement suivie sont des habitudes difficiles à abandonner mais les Africains font de leur mieux. Il nous appartient de les y aider.

Nous avons tous un rôle indispensable à jouer pour aider l'Afrique à progresser vers la paix, la prospérité et une plus grande liberté. De grands pas ont été faits mais il reste encore beaucoup à faire. Tant que j'assumerai les fonctions de représentant permanent des États-Unis auprès des Nations Unies, je m'engage à travailler inlassablement avec le

Gouvernement des États-Unis pour promouvoir ce programme que je viens de vous décrire.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant des États-Unis des paroles aimables qu'il a eues à l'égard de la présidence.

M. Axworthy (Canada) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier la délégation des Pays-Bas d'avoir convoqué cette séance consacrée à la situation en Afrique et vous remercier personnellement, Monsieur le Premier Ministre, de votre présence à ce très important débat. Je voudrais également remercier le Secrétaire général pour son rapport fort intéressant ainsi que le Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et l'Ambassadeur de l'Algérie qui représentait le Président en exercice de l'OUA, le Président Bouteflika, de leurs importantes contributions.

Comme nous l'avons entendu dans les déclarations qui viennent d'être faites, les Africains d'un bout à l'autre du continent saisissent les occasions d'édifier des communautés dynamiques et stables. La démocratie est en voie de restauration; la société civile est en train de s'enraciner et les perspectives de croissance sont prometteuses. Je crois que l'on peut dire à juste titre que la renaissance de l'Afrique est engagée.

(*L'orateur poursuit en français*)

Le développement économique et social est au centre de ce processus. L'engagement du Canada de travailler avec les Africains à cette fin reste intact. Le tiers de l'aide publique au développement apportée par le Canada est affecté à l'Afrique. Le Canada a remis toutes les dettes au titre de l'aide publique au développement des pays les plus pauvres de l'Afrique.

Cette année, nous avons contribué à la formation du mécanisme international pour soulager davantage les dettes des pays les plus pauvres. Nous accordons une grande importance à la lutte contre les dangers qui frappent durement les Africains, comme le VIH/sida. Nous croyons fermement que la prospérité de l'Afrique repose sur un appui vigoureux à son développement durable.

(*L'orateur reprend en anglais*)

Mais la liberté d'être à l'abri du besoin est étroitement liée à la liberté de vivre à l'abri de la peur. Les sociétés ne sauraient s'épanouir dans des situations de violence et d'intimidation. Trop de parties du continent demeurent assujetties à l'emprise brutale de conflits armés et la sécurité des Africaines et Africains qui vivent ces situations est précaire. Les habitants de l'Afrique paient un tribut particulièrement lourd du point de vue des menaces à leur propre sécurité humaine. C'est pourquoi, comme nous l'avons entendu dire, les Africains s'emploient à contrer ces menaces directement.

Sur un continent où les mines terrestres tuent et mutilent plus de personnes que nulle part ailleurs, les Africains ont joué un rôle directeur dans la campagne visant l'interdiction des mines terrestres antipersonnel.

Bon nombre des centaines de millions de fusils d'assaut et d'autres armes de petit calibre qui sont actuellement en circulation sont parvenus jusqu'aux champs de bataille en Afrique. Les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en ont eu assez et ils ont imposé un moratoire sur le mouvement des armes vers leur région.

Les enfants d'Afrique sont les principales victimes des guerres atroces qui dévastent le continent. On en recrute au service de la violence en tant qu'enfants soldats plus que sur tout autre continent. Cette année, le Mozambique a réuni les pays d'Afrique et d'autres parties afin qu'ils prennent des mesures à cet égard.

Les Africains se rendent très bien compte que les nouvelles économies de guerre — qui associent la brutalité des seigneurs de guerres à la cupidité des mercenaires, des trafiquants d'armes et de certains intérêts commerciaux — imposent un joug terrifiant à bon nombre de leurs collectivités.

Les Africains ont catégoriquement rejeté l'idée de la prise du pouvoir par la force. La décision prise cette année par les dirigeants de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) réunis à Alger constitue, de ce point de vue, un jalon d'une énorme importance.

De toute évidence, les Africains eux-mêmes ont fait de la sécurité des populations un motif d'action. Les autres parties parmi nous devraient veiller à demeurer à l'écoute et à soutenir ce processus, même si certaines des délégations présentes autour de notre table ne souscrivent pas forcément aux objectifs de ce programme. Une attention égale, une action commune et des ressources collectives visant à mieux répondre aux besoins de sécurité de l'Afrique s'imposent. Tout ensemble de mesures se situant en deçà de ce seuil, particulièrement de la part du Conseil, équivaudrait à une abdication des obligations que nous avons en commun.

Comme nous l'avons déjà entendu ce matin, la prévention et le règlement des conflits ne représentent que le point de départ, le kilomètre zéro. Les Africains s'emploient à faire cesser les conflits : notamment l'OUA, dans le cas du conflit entre l'Éthiopie et l'Érythrée; la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), qui est active en Angola et en République démocratique du Congo; et le processus d'Arusha, au Burundi. La paix est en cours d'instauration en Sierra Leone grâce, dans une large mesure, à la médiation de la CEDEAO et d'années d'engagement de la part de son Groupe de surveillance (ECOMOG).

Un soutien international peut raffermir cette action et concourir au renforcement des capacités à l'échelle locale. Ce principe sous-tend l'appui du Canada à l'action du Commonwealth en Sierra Leone. Au Sommet qui s'est récemment tenu à Moncton, le Canada a annoncé un programme de formation d'une durée de trois ans afin d'augmenter le niveau de compétences en matière de paix et de sécurité dans des pays de la Francophonie. Nous contribuons au renforcement de l'OUA, et notamment de son centre de gestion des conflits, et nous sommes déterminés à oeuvrer en vue de resserrer encore davantage la consultation et la coopération entre l'ONU, l'OUA et les organisations sous-régionales. Nous saluons la présence parmi nous du Secrétaire général de l'OUA, M. Salim Salim, ainsi que des ministres prenant la parole au nom de ces organisations africaines.

Mais il ne suffit pas d'instaurer la paix. Il est essentiel de la maintenir, de l'édifier et de la consolider. On fait de plus en plus appel à des Africains pour assurer le maintien de la paix. Les soldats canadiens qui participent aux opérations de maintien de la paix connaissent de première main la compétence et la bravoure de leurs collègues africains. Pour les aider dans ce domaine, nous concourons à une action prenant appui sur ces talents, en dispensant une formation plus approfondie au Centre Pearson pour le maintien de la paix en Nouvelle-Écosse et à Montréal.

Dans les cas où le conflit a pris fin, on observe que la culture de la guerre cède la place à des sociétés en paix. Les démarches en ce sens doivent bénéficier de l'appui d'autres gouvernements, de la société civile et du monde des affaires. Le désarmement, la démobilisation et la réinsertion des anciens combattants constituent un défi. La situation pénible des enfants touchés par la guerre est une source particulière de préoccupation. Se fondant sur l'action du Mali relative aux armes de petit calibre, le Canada et le Ghana organiseront l'an prochain une conférence ayant pour but de délimiter les contours d'une approche intégrée de cette problématique de la paix et de la sécurité en Afrique de l'Ouest. D'ailleurs, une grande partie de l'initiative canadienne de consolidation de la paix, dotée d'un budget de 30 millions de dollars, est axée sur le soutien de ces interventions et d'autres efforts; les projets qui en relèvent correspondent aux priorités et besoins à l'échelle locale. La semaine dernière, mon gouvernement a annoncé une contribution supplémentaire de 4,5 millions de dollars en faveur de la Sierra Leone afin d'aider les civils, et en particulier les enfants, qui ont été profondément touchés par le conflit.

Il est également d'une importance capitale, en vue de prévenir les souffrances des individus, de contrôler le marché des conflits qui alimente les machines de guerre locales en Afrique. L'encouragement d'un comportement plus éclairé de la part des entreprises et des pouvoirs publics présente une importance déterminante : c'est le cas de l'action que mènent le Canada et d'autres parties au sein du groupe de Wassenaar afin de favoriser le respect du moratoire sur le mouvement des armes proclamé par la CEDEAO, un exemple important et, me semble-t-il, nécessaire de ce qu'il convient de faire.

Le monde des entreprises peut fournir son concours par d'autres moyens. S'il souhaite mobiliser le potentiel économique de l'Afrique, il doit se joindre à l'action visant à enlever les mines terrestres qui ne font pas que tuer, mais qui entravent également l'accès aux ressources.

Je pense qu'à l'évidence, c'est au Conseil de sécurité qu'il incombe d'assurer la sécurité des Africains. Contrairement à ce que d'aucuns font valoir, le Conseil dispose du pouvoir et du mandat de prendre des mesures à l'encontre de ceux qui profitent de la misère. Il a compétence pour contribuer à l'instauration d'une paix durable et intervenir dans des cas de souffrances largement répandues et il devrait s'en prévaloir pleinement et énergiquement.

Une action plus résolue visant à faire obstacle aux moyens de livrer des conflits armés et à garantir l'efficacité de ces sanctions revêt une importance primordiale. En Angola, c'est l'objectif que poursuit le Canada lorsqu'il propose des mesures plus rigoureuses dans le but de tarir les sources de revenus illégaux obtenus par l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) grâce aux diamants, de réduire son accès aux réserves de pétrole et de limiter ses acquisitions d'armes et de munitions, autant de moyens qui habilitent l'UNITA à poursuivre sa guerre meurtrière. J'ai bon espoir que si le Conseil de sécurité en a la volonté, il peut faire en sorte que ces sanctions encouragent l'UNITA à retourner à la table des négociations. Si cette approche est couronnée de succès, nous pourrons certes nous en inspirer pour régler d'autres conflits.

Lorsqu'il s'agit de maintenir la paix, rien ne saurait se substituer à l'action collective du Conseil. Ce principe n'est pas moins vrai, et la demande n'est pas moins présente en Afrique qu'ailleurs. Il se peut que nous soyons confrontés à la nécessité de vigoureuses opérations de paix globales en République démocratique du Congo et éventuellement en Éthiopie-Érythrée. Chacun de nous doit prendre en charge les risques et le coût de ces opérations. Si on en faisait une responsabilité exclusivement, ou ne serait-ce que principalement, locale en se contentant de passer le chapeau pour voir ce qui y sera déposé, cela serait aussi honteux qu'insuffisant.

En Sierra Leone, l'ECOMOG a porté le fardeau suffisamment longtemps. Veillons à ce que la mission qu'acceptera de dépêcher le Conseil afin de concrétiser la paix porte la couleur bleue : en d'autres termes, elle devrait être autorisée, gérée et financée par les Nations Unies, et que les Nations Unies et les forces de l'ECOMOG qui sont encore sur place soient intégrées autant que possible.

L'expérience amère des Africains pris individuellement qui ont le plus souffert — les victimes du génocide au Rwanda, d'une famine largement répandue en Somalie, d'une terreur diffuse un peu partout en Sierra Leone, du massacre qui a duré toute une génération en Angola, du commerce d'esclaves au Soudan, d'une guerre insensée entre l'Éthiopie et l'Érythrée — devrait forcer le Conseil de sécurité à intervenir efficacement. Telle est la responsabilité de cet organe, responsabilité qui n'appartient à aucun autre.

On a donné suite à cet impératif humanitaire cette année, mais ailleurs — au Kosovo, au Timor oriental, — pas en Afrique — ce qui soulève des préoccupations légitimes quant au degré d'égalité avec lequel on donne corps à ces initiatives. Il faut que le Conseil définisse des critères communs pour déclencher une intervention humanitaire, les applique de manière cohérente en consultation avec les partenaires régionaux et surmonte les réticences de certaines parties à affecter un certain nombre de leurs ressortissants et de leurs ressources à une action d'aide aux victimes de la guerre vivant dans des pays éloignés.

La sécurité des Africains devrait nous préoccuper tous. Elle préoccupe les Canadiens. C'est pourquoi le Canada se consacre au développement de l'Afrique, moyen le plus sûr de garantir une paix durable. C'est pourquoi des Canadiens de tous les horizons — des juges, des policiers, des enseignants, des agents humanitaires — sont à l'oeuvre en Afrique. C'est pourquoi des Canadiens étaient disposés à diriger une action multinationale au Zaïre afin de protéger des réfugiés terrorisés; c'est pourquoi, aujourd'hui, nous continuons de jouer un rôle dans le cadre des opérations de paix en Afrique. Le Canada est le seul pays non africain qui contribue toujours à la Mission des Nations Unies en République centrafricaine. Le Premier Ministre Chrétien réaffirmera cet engagement de notre pays pendant sa visite en Afrique avant la fin de l'année en cours.

(*L'orateur poursuit en français*)

Quant au Conseil, les questions africaines accaparent déjà une grande partie de son temps. Il faut mettre l'accent davantage sur la qualité et sur l'efficacité de l'attention qu'il porte à ces enjeux. À cette fin, une approche des problèmes de sécurité de l'Afrique, axée sur la sécurité humaine, est pertinente.

(*L'orateur reprend en anglais*)

Le Secrétaire général nous a soumis un pénétrant rapport provisoire sur les causes des conflits en Afrique. Les observations du Secrétaire général soutiennent la pertinence d'un programme d'action pour l'Afrique qui est axé sur les populations; ses recommandations mettent en relief la nécessité d'une approche d'ensemble. Il appartient aux Africains, aux membres du Conseil et à la communauté internationale prise dans un sens plus large de faire progresser ce programme d'action et de garantir la paix au bénéfice des populations du continent africain.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Ministre des affaires étrangères du Canada des aimables paroles qu'il a adressées à la présidence.

M. Petrella (Argentine) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, permettez-moi de vous exprimer, une fois de plus, notre gratitude des efforts considérables que votre pays et votre délégation consacrent aux activités du Conseil de sécurité.

Nous tenons à remercier le Secrétaire général de la présentation de son rapport sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique, et vous-même, Monsieur le Président, d'avoir organisé ce débat public à un moment aussi important.

Nous avons écouté avec le plus grand intérêt l'intervention de M. Salim Ahmed Salim, Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), ainsi que celle du Représentant permanent de l'Algérie, M. Abdallah Baali, prononcée au nom du Président de l'OUA.

Le Secrétaire général nous a démontré, une fois de plus, la relation existant entre la paix et le développement, relation indispensable si nous voulons surmonter les causes profondes de la plupart des conflits en Afrique et dans d'autres régions du monde. Le rapport souligne clairement la nécessité d'établir un lien entre le rétablissement, le maintien et la consolidation de la paix.

Au cours de ces deux dernières années, l'Organisation des Nations Unies, l'Organisation de l'unité africaine, les organisations sous-régionales et un certain nombre de dirigeants africains éminents ont pris une série d'initiatives afin de régler les conflits qui sont exposés dans le rapport. Selon nous, il est nécessaire d'adopter une approche globale intégrant les éléments suivants.

Premièrement, la responsabilité du Conseil de sécurité en matière de maintien de la paix est irremplaçable et son autorité doit être renforcée. Dans ce contexte, le concept de «sécurité humaine» est essentiel.

Deuxièmement, il faut absolument établir une étroite coopération entre le Conseil de sécurité et les organisations régionales et sous-régionales africaines. Cette coopération est particulièrement importante concernant les mécanismes de prévention et d'alerte rapide.

Troisièmement, il faut créer les conditions minimales de développement afin de surmonter les causes de conflit et de faire face à leurs conséquences humanitaires. C'est pourquoi il nous paraît indispensable d'établir une coordination entre les activités du Conseil et les autres organes du système des Nations Unies, en particulier les institutions de Bretton Woods.

Il nous faut saluer et encourager les efforts faits par la grande majorité des pays africains pour consolider leur démocratie, encourager le respect des droits de l'homme, réformer leur économie, attirer les investissements et améliorer la qualité de vie de la population. La déclaration approuvée en juillet dernier, à Alger, à l'occasion du Sommet de l'OUA, constitue une preuve manifeste de ces efforts.

Nous observons une tendance positive en matière de règlement des conflits. Des situations complexes, comme celle de la République démocratique du Congo, sont de nouveau sur la voie de la négociation et du dialogue, sous l'impulsion résolue des dirigeants régionaux et avec l'appui du Conseil de sécurité. Cet appui doit être renouvelé avec une présence fournie des Nations Unies sur le terrain pour maintenir et consolider la paix si durement acquise.

Dans le cas de la République centrafricaine, nous constatons avec satisfaction que, le 19 septembre dernier, des élections présidentielles se sont déroulées d'une manière jugée pacifique et équitable par les observateurs internationaux. La Mission des Nations Unies en République centrafricaine a, sans aucun doute, joué un rôle fondamental pour créer les conditions de stabilité nécessaires à la tenue de ces élections.

Au Sahara occidental, avec la collaboration du Maroc et du Front POLISARIO, la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) continue d'oeuvrer pour l'organisation d'un référendum sur l'autodétermination dans un climat de liberté, de transparence et d'impartialité.

Dans le cas de l'Érythrée et de l'Éthiopie, nous espérons être proches de la paix.

Le Conseil de sécurité doit appuyer tous ces pas vers la paix.

L'Argentine a participé au processus de décolonisation en Afrique depuis son début et l'a encouragé. L'Argentine se félicite, aujourd'hui, de l'instauration de l'état de droit et de l'ouverture des économies africaines. Dans notre intérêt mutuel, nous avons accru nos échanges commerciaux et technologiques et renforcé nos relations politiques et culturelles.

Au niveau multilatéral, l'Argentine a encouragé, avec les pays africains intéressés, la création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans l'Atlantique Sud. En octobre 1998, la cinquième réunion ministérielle des membres de la Zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud a eu lieu à Buenos Aires, réunissant 21 pays africains et trois pays latino-américains.

Le Plan d'action adopté à Buenos Aires vise à appliquer les objectifs de la Zone en matière de règlement pacifique des différends, de promotion de la démocratie et des droits de l'homme, de lutte contre le trafic de drogues, de coopération pour le développement, d'assistance humanitaire et de protection des ressources biologiques.

Dans la mesure de ses possibilités, l'Argentine est présente et restera présente en Afrique dans le cadre des opérations de maintien de la paix et des missions d'assistance humanitaire, que cela se fasse directement ou par le biais des «Casques blancs». En outre, un ensemble de programmes de coopération qui servent les intérêts de tous sont en cours dans les domaines de l'agriculture et de

l’élevage, de l’informatique, de la réforme de l’État et des privatisations. Nous réitérons notre offre de fournir une formation au Centre de formation du personnel de maintien de la paix, à Buenos Aires.

Pour conclure, je voudrais, une fois de plus, réaffirmer notre souhait de participer activement aux efforts de l’Organisation des Nations Unies en Afrique et de coopérer pleinement aux initiatives et aux recommandations du Secrétaire général.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de l’Argentine des paroles aimables qu’il a adressées à la présidence.

M. Ping (Gabon) : Monsieur le Premier Ministre, votre présence ici, au cours de ce débat consacré à l’Afrique, témoigne de l’importance que vous-même et votre pays accordez aux questions concernant notre continent. Ma délégation y est très sensible et vous adresse ses vives félicitations.

M. Ping (Gabon) : Il y a deux ans, le Conseil de sécurité, se réunissant ici même au niveau des ministres des affaires étrangères, avait demandé au Secrétaire général de lui présenter un rapport sur «les sources des conflits en Afrique, les moyens de prévenir ces conflits [...] et la manière de poser [...] les fondements d’une paix et d’une croissance économique durables». Répondant à cette demande, le Secrétaire général a soumis au Conseil de sécurité, le 13 avril 1998, un rapport d’une qualité exceptionnelle tant en ce qui concerne la justesse du diagnostic qu’en ce qui concerne les remèdes proposés.

Le Conseil de sécurité, ayant examiné ce rapport, a élaboré, dans le cadre de sa compétence, une série de propositions concrètes qui portent sur l’appui aux initiatives régionales et sous-régionales dans le domaine de la prévention des conflits et du maintien de la paix; la création d’un mécanisme international pour aider les gouvernements hôtes à maintenir la sécurité et la neutralité des camps de réfugiés; le renforcement des capacités de l’Afrique en matière de maintien de la paix; l’accroissement de l’efficacité des régimes de sanctions imposés par le Conseil de sécurité sur les armes; la résolution urgente du problème des mouvements d’armes illicites; le renforcement de la capacité du Conseil de surveiller les activités qu’il a autorisées mais qui sont effectuées par des États Membres ou des coalitions d’États.

En matière de prévention, de gestion et de règlement de conflits, l’Afrique s’est efforcée aux niveaux régional et sous-régional de se doter de mécanismes appropriés. Le Secrétaire général de l’Organisation de l’unité africaine, M. Salim Ahmed Salim, qui a pris la parole avant moi, a d’ailleurs largement souligné les actions réalisées au niveau du continent africain.

En Afrique centrale, outre le système d’alerte rapide et l’adoption d’un pacte de non-agression, il a été créé un Conseil supérieur de la paix et de la sécurité. De même, il est prévu en l’an 2000 au Gabon des exercices de simulation des opérations de maintien de la paix. Toutes ces initiatives concourent au renforcement des mesures de confiance entre les États de la sous-région. Je voudrais à cet égard remercier de leur soutien le Secrétaire général et certains gouvernements des États Membres ici représentés.

L’écho favorable que le rapport du Secrétaire général sur les causes des conflits et la promotion d’une paix et d’un développement durables en Afrique a eu au sein du système des Nations Unies et des autres organisations gouvernementales et non gouvernementales, donnait à penser que la communauté internationale accompagnerait de manière significative les actions entreprises par l’Afrique dans le domaine de la résolution des conflits, de la consolidation de la démocratie et du développement économique et social. Or, pour ce qui est des situations de conflits en Afrique, le Conseil de sécurité tergiverse, alors que dans d’autres parties du monde, il agit avec promptitude au nom de l’humanitaire.

Toutefois, des accords de paix sont en place ici et là et j’ai bon espoir que les missions des Nations Unies prévues pour aider à l’application de l’Accord de Lomé relatif à la Sierra Leone et de celui de Lusaka sur la République démocratique du Congo seront déployées sans délai.

Les actions menées par l’Afrique prouvent qu’elle est plus que jamais déterminée à combattre les crises qui entravent les efforts qu’elle fournit pour assurer le bien-être de ses populations. Pour ce faire, elle a besoin du concours indispensable de la communauté internationale.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Ministre d’État, Ministre des affaires étrangères, de la coopération et de la francophonie du Gabon, des aimables paroles qu’il a adressées à mon gouvernement.

M. Lavrov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Comme les autres membres du Conseil de sécurité, nous sommes heureux, Monsieur le Président, de vous souhaiter la bienvenue à la présidence du Conseil de sécurité pour cette séance spécialement consacrée à l’Afrique — séance

à laquelle de nombreux États Membres de l'Organisation des Nations Unies participent, au niveau ministériel pour certains. Cette séance représente pour nous non seulement une contribution au règlement des problèmes de l'Afrique, mais aussi le couronnement de la présidence de cet organe par les Pays-Bas au cours du mois de septembre.

Les problèmes de l'Afrique sont constamment à l'examen du Conseil de sécurité, ce qui reflète bien les préoccupations de la communauté internationale concernant la situation sur le continent africain. Au cours de l'année qui s'est écoulée depuis la dernière séance du Conseil de sécurité consacrée à la situation en Afrique, l'évolution de la situation sur le continent est toujours aussi multiforme et mérite une analyse approfondie. Le Secrétaire général de l'ONU, le Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et le représentant de l'Algérie, au nom du Président de l'OUA, l'ont d'ailleurs réaffirmé dans leurs déclarations.

Nous notons avec satisfaction que, grâce aux initiatives de paix des États intéressés et aux efforts diplomatiques de l'ONU et des organisations régionales, une évolution positive de grande ampleur est intervenue dans le règlement politique des conflits les plus graves, comme ceux de la Sierra Leone et de la République démocratique du Congo. Malheureusement, malgré les efforts intensifs déployés pendant de longs mois par la communauté internationale, et notamment par l'OUA, les perspectives de règlement du conflit entre l'Éthiopie et l'Érythrée ne sont pas bonnes. Nous sommes également très préoccupés par le foyer permanent de conflit que constitue l'Angola, où la guerre s'est rallumée, une fois de plus par la faute de l'UNITA. On s'est particulièrement inquiété du risque que des conflits internes dégénèrent en affrontements entre États.

Nous partageons les inquiétudes exprimées par le Secrétaire général dans son rapport d'étape du 25 septembre 1999 sur l'application des recommandations figurant dans le rapport du 13 avril 1998 sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique. À cet égard, nous pensons qu'il est important d'appliquer activement les dispositions de la Charte, qui encouragent les organisations régionales à prendre de plus en plus l'initiative en matière de diplomatie préventive et de règlement pacifique des différends. Cela suppose un renforcement des opérations régionales de maintien de la paix, avec l'appui du Conseil de sécurité; la mise en oeuvre des opérations de maintien de la paix par des structures régionales, en recourant à la force, n'est en effet acceptable qu'avec l'aval clairement exprimé du Conseil de sécurité, conformément au Chapitre VIII de la Charte. Cette règle immuable s'applique également aux activités des forces de coalition formées pour des opérations ponctuelles. Sans règlement durable des conflits, les pays d'Afrique ne pourront s'engager sur la voie d'une croissance dynamique à long terme ni éliminer la pauvreté; la pleine intégration de ces pays dans l'économie mondiale ne sera pas non plus encouragée.

L'un des rôles principaux dans le renforcement de la paix et de la sécurité sur le continent revient de droit à l'Organisation de l'unité africaine. Les efforts déployés par cette instance panafricaine pour prévenir et régler les conflits, ainsi que pour assurer le développement et la prospérité durables de l'ensemble du continent, doivent être appréciés à leur juste valeur. Les deux derniers sommets de l'OUA ont à notre avis contribué notablement à cet objectif. Nous voudrions souligner le rôle joué par l'OUA dans le règlement de plusieurs graves problèmes humanitaires, ainsi que les bons résultats qu'elle a obtenus dans le domaine de l'intégration régionale et dans la progression vers l'unité économique de l'Afrique.

L'un des éléments déterminants de la stratégie de renforcement de la paix en Afrique doit résider dans la mise en place d'un système efficace permettant, à l'échelle de l'Afrique, de prévenir et de régler les conflits ainsi que de trouver une solution globale de tous les problèmes que recouvre la tâche d'opérer le relèvement à l'issue des conflits. L'OUA dispose, à cet égard, d'un potentiel important. Nous attachons également beaucoup d'importance aux activités d'organisations sous-régionales comme la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

(CEDEAO), la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et l'Office intergouvernemental pour la lutte contre la sécheresse et pour le développement (I-GADD).

Les efforts des États africains doivent bénéficier pleinement de l'autorité et des possibilités de l'Organisation des Nations Unies. Il s'agit non pas de se substituer aux efforts des Africains eux-mêmes, mais de leur apporter une coopération et une assistance complémentaires de la part de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations et pays en vue d'établir des mécanismes panafricains de maintien de la paix.

La Fédération de Russie note avec satisfaction le rôle croissant que jouent les États africains dans les affaires mondiales, et leur contribution à l'intégration économique internationale et au renforcement des systèmes de sécurité universels. Nous nous félicitons des réformes introduites dans ces pays pour consolider les fondements démocratiques de la vie politique.

La Russie a l'intention d'aider à la solution des problèmes du continent africain.

Le Président (*parle en anglais)* : Je remercie le représentant de la Fédération de Russie pour les paroles aimables qu'il a adressées à la présidence.

M. Hain (Royaume Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier les Pays-Bas pour leur initiative d'organiser ce débat important et remercier également le Secrétaire général de sa présentation et de son rapport sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (S/1998/318), dans lequel il a tracé les grandes lignes pour ce qui concerne cette région du monde. Son rapport d'étape sur 18 mois montre à quel point le défi auquel nous devons faire face est énorme. Aujourd'hui, son leadership nous indique la voie à suivre.

En tant que fils de l'Afrique, je me réjouis tout particulièrement de présenter au Conseil la nouvelle politique du Gouvernement britannique relative à l'Afrique. Je suis né à Nairobi et j'ai grandi à Pretoria. Mes parents ont lutté pour la liberté en Afrique du Sud et j'ai repris le flambeau dans la lutte pour cette liberté, comme dirigeant du mouvement britannique anti-apartheid lorsque nous sommes venus à Londres, après l'emprisonnement et l'expulsion de mes parents d'Afrique du Sud.

Aujourd'hui, après plusieurs siècles d'esclavage, d'exploitation économique, de comportement colonial et néocolonial qui ont achevé d'appauvrir l'Afrique, je suis décidé à construire un nouveau partenariat entre le continent africain, mon continent de naissance, et mon pays d'adoption, la Grande- Bretagne. Certes, les Africains doivent aujourd'hui prendre leurs responsabilités face à la corruption endémique, aux violations des droits de l'homme et aux violences partout présentes, comme nous l'ont dit ce matin les représentants de l'Organisation de l'unité africaine.

Mais l'Afrique continue de souffrir du désintérêt des politiques internationales. Après avoir été manipulée par les deux camps lors de guerres par procuration et de la part des États clients au cours de la guerre froide, au lendemain de celle-ci, elle a vu l'Ouest tout comme l'Est lui tourner le dos. À présent qu'elle ne peut plus servir comme champ de bataille par procuration entre les grandes puissances, l'Afrique se trouve reléguée sur la touche et considérée comme stratégiquement sans valeur. Toutefois, assistance humanitaire mise à part, la réussite de l'Afrique est dispensable aux intérêts du monde occidental. Cette réussite pourrait contribuer à rendre le monde beaucoup plus sûr, et l'environnement beaucoup plus sain; elle pourrait diminuer les budgets affectés à l'assistance et bien sûr le budget de l'Organisation des Nations Unies; elle ouvrirait de nouveaux marchés et elle éliminerait des sanctuaires pour le terrorisme qui sinon continuera de menacer le reste du monde.

La semaine dernière, à l'Assemblée générale, j'ai eu le privilège de m'entretenir avec des personnalités de haut rang des Gouvernements des États-Unis et de la France de la nécessité de placer l'Afrique en tête des priorités de la politique internationale.

Le Royaume-Uni aidera les gouvernements africains qui respecteront la démocratie et les droits de l'homme. Nous aiderons ces gouvernements à réformer et à moderniser leur économie. Nous faisons nôtre l'idée que les problèmes africains doivent recevoir une solution africaine. Nous travaillerons de concert avec les dirigeants africains qui ont pris l'engagement de sortir leur peuple de la pauvreté. Et nous travaillerons avec les Africains qui veulent faire de leur continent un meilleur endroit.

Mais le Royaume-Uni n'aidera pas les gouvernements corrompus. Nous ne subventionnerons pas la mauvaise gestion économique. Nous ne financerons pas la répression et les dictatures qui ont fait la faillite de l'Afrique, et nous ne voulons pas concourir à la faillite. Je partage la vision du Président Thabo Mbéki, de l'Afrique du Sud : une renais-

sance africaine pour faire du siècle prochain le siècle de l'Afrique.

La pierre angulaire de notre politique est de travailler activement et en étroite coopération avec les Nations Unies, en tant qu'ami de l'Afrique. Nous continuerons de travailler avec le Conseil de sécurité pour aider au règlement des conflits. Là où l'Organisation des Nations Unies pourra arrêter une guerre ou construire la paix, nous l'appuierons à fond. C'est ce que nous avons fait en Sierra Leone. Dans ce pays, nous devrions déployer dès que possible, une force de maintien de la paix des Nations Unies car la situation y reste très précaire. J'espère que le Conseil de sécurité avalisera rapidement les propositions du Secrétaire général.

En République démocratique du Congo, nous devons apporter notre appui à l'Accord de cessez-le-feu de Lusaka. Nous nous félicitons du déploiement d'observateurs des Nations Unies dans la région et nous attendons les prochaines recommandations du Secrétaire général à ce sujet.

Nous applaudissons au succès de l'ONU pour faciliter l'organisation d'élections pacifiques en République centrafricaine, consolider la stabilité politique et promouvoir la démocratie dans ce pays.

Le Conseil de sécurité, à juste titre, a appuyé les propositions de l'Organisation de l'unité africaine pour mettre fin au conflit entre l'Éthiopie et l'Érythrée. Il est temps que les deux parties les acceptent sans délai et sans condition.

Nous approuvons également le travail accompli par l'Ambassadeur Fowler au sein du Comité des sanctions pour l'Angola. Nous devons enrayer le commerce illicite des diamants, et beaucoup reste à faire pour relever les défis posés par la guerre en Angola.

Il existe beaucoup d'autres problèmes majeurs auxquels les Africains sont confrontés aujourd'hui. Tout d'abord, plus de la moitié des victimes des guerres dans le monde sont des Africains. Nous devons empêcher ces guerres, c'est-à-dire que nous devons nous attaquer aux causes profondes des conflits que sont l'oppression, l'injustice et la pauvreté.

Après les réductions drastiques opérées par nos prédécesseurs conservateurs, notre gouvernement travailliste a entrepris d'augmenter le budget du Royaume-Uni consacré à l'aide extérieure et a également mis en oeuvre un programme pour alléger le fardeau de la dette. Nous finançons également des réformes sur le plan de la sécurité afin d'améliorer la qualité, la supervision, la formation et le respect des libertés démocratiques au sein des polices et armées africaines qui trop souvent ont été responsables du recours impitoyable et arbitraire à la force. Ainsi, nous aidons actuellement l'armée nigériane à se restructurer en bastion de la démocratie au lieu d'être une alternative à la démocratie. Nous avons également aidé à récupérer des milliards de dollars volés au peuple nigérian par la junte militaire d'Abacha.

Les armes sont un autre fléau pour l'Afrique. C'est pourquoi le Gouvernement britannique se refuse à fournir du matériel militaire qui pourrait engendrer, maintenir ou entretenir l'oppression interne ou l'agression extérieure; nous appuyons le moratoire sur l'importation, l'exportation et la fabrication des armes légères décidé par les pays de l'Afrique de l'Ouest. Nous devons mettre fin au commerce illicite des diamants et autres matières premières précieuses permettant d'acheter des armes de petit calibre et, trop souvent, des mercenaires qui sont responsables de la persistance de ces conflits.

Je veux voir l'Organisation des Nations Unies engagée plus rapidement et plus activement dans les opérations de maintien de la paix et dans la prévention des conflits, comme l'a proposé le Secrétaire général, la semaine dernière. Nous appuierons les organisations régionales africaines dans leur propre rôle d'agents de maintien de la paix et d'artisans de la paix.

Nous devons aussi entreprendre une action pour remédier au problème du sida. Chaque jour, près de 5 500 Africains meurent du sida. Il faut consacrer plus d'argent pour aider le continent. Et l'argent peut vraiment, comme l'a montré le programme bien conçu et bien financé en Ouganda.

Un autre défi consiste à alléger le fardeau de la dette qui écrase l'Afrique. Nous allons pousser la communauté internationale à procéder rapidement à un allégement de la dette plus important. Mais notre appui sera conditionnel : l'allègement du fardeau de la dette ne pourra être proposé qu'aux gouvernements africains qui se sont engagés à s'attaquer à la pauvreté et qui vont appliquer une politique économique moderne pour encourager la croissance. Dans ce cas, nous les aiderons et les appuierons jusqu'au bout dans les institutions financières internationales.

Le défi pour les Africains n'est pas seulement d'attirer les hommes d'affaires et les investisseurs étrangers, mais de leur offrir des possibilités beaucoup plus attrayantes que n'importe où dans le monde. La mondialisation peut être un

avantage plutôt qu'une menace. De nouvelles négociations multilatérales doivent s'engager l'année prochaine. Nous espérons que les pays africains pourront participer activement avec l'Organisation mondiale du commerce et les principaux protagonistes internationaux, à l'établissement des modalités du débat. Nous les appuierons.

Un bon gouvernement favorise la présence d'investisseurs étrangers. Les droits de l'homme ne sont pas une simple obligation morale : lorsqu'ils sont respectés, les économies deviennent florissantes. Les droits de l'homme enrichissent les gens. La bonne gestion des affaires publiques signifie de bonnes relations internationales. Plus de réformes signifie plus d'aide internationale pour le développement. Avec une renaissance basée sur de tels principes et avec un soutien tangible de l'Union européenne, des États-Unis et des autres pays industrialisés, l'Afrique peut avoir un brillant avenir. La Grande-Bretagne travaillera avec l'ONU pour que cet espoir devienne une réalité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Ministre adjoint des affaires étrangères et du Commonwealth du Royaume-Uni pour les parole aimables qu'il a adressées à la présidence.

La séance est suspendue à 13 h 20.